

*Pôle communication*  
*Tél. : 24 66 40*

Vendredi 29 décembre 2017

## COMMUNIQUÉ

### **Consultation publique sur les produits phytopharmaceutiques à usage agricole**

**Conformément au code agricole et pastoral de la Nouvelle-Calédonie, la direction des Affaires vétérinaires, alimentaires et rurales (DAVAR) lance ce jour, et jusqu'au 20 janvier 2018 inclus, une période de consultation publique sur trois projets d'arrêtés relatifs aux produits phytopharmaceutiques à usage agricole (PPUA).**

Ces arrêtés ont pour objet :

- l'agrément de substances actives et l'homologation de PPUA ;
- l'autorisation d'expérimentation sur des PPUA ;
- l'agrément de substances actives et l'homologation de PPUA par équivalence.

Cette consultation est accessible sur le site internet de la DAVAR à l'adresse suivante : [http://www.davar.gouv.nc/portal/page/portal/davar/sante\\_animaux\\_vegetaux/consultations\\_publicques/consultation\\_pesticides](http://www.davar.gouv.nc/portal/page/portal/davar/sante_animaux_vegetaux/consultations_publicques/consultation_pesticides).

Les documents imprimés sont également consultables sur rendez-vous au service d'inspection vétérinaire alimentaire et phytosanitaire de la DAVAR, situé au 2 rue Félix Russeil à Nouméa, tél. : 24 37 45.

Chaque consultation est ouverte pour un délai de 21 jours minimum.

\* \*  
\*